

Service Transition Energétique - Pôle SAGE
Service Assistance à la Gestion Energétique

Interlocuteur : Fabien CONDON

Tél. : 04 77 43 97 80

condon@siel42.fr

Pôle Transition Energétique - Service SATEN
Télégestion

Interlocuteur : Maxence LEPITRE

Tél. : 04 69 95 31 59

lepitre@siel42.fr

ETUDE TELEGESTION

Date : 25/06/2024

Collectivité : Andrézieux-Bouthéon

Bâtiments : Centre socio culturel NELUMBO

Validité du devis : 3 mois à compter du 25/06/2024

PETIT RAPPEL

Le cadre de cette compétence optionnelle télégestion est :

Pour les collectivités SAGE exclusivement (Andrézieux-Bouthéon est adhérente)

- ↳ Elle se limite à l'installation (fourniture + pose) :
 - De la centrale de télégestion & des capteurs
 - De la programmation et la formation à l'utilisation
- ↳ Et/ou l'entretien
 - Du matériel ci-dessus et le contrôle du fonctionnement des actionneurs.
 - Optimisation, mise à jour et formation

Le coût de la maintenance se décline de la manière suivante :

- ↳ Part collectivité :
 - 220€ + 1€ points pilotés pour chaque site télé géré (**235 €HT** pour ce site).

La commune de Andrézieux-Bouthéon a sollicité le SIEL afin de réaliser un devis pour la mise en place d'un modem 4G pour l'accès à distance à la télégestion pour le centre socio culturel Nelumbo.

Le coût prévisionnel de l'installation du modem 4G est de 400 €HT. La souscription d'un abonnement d'une carte SIM avec IP fixe sera pris en charge par le SIEL et sera de 220€ par an. Ce montant sera ajouté à la contribution annuelle de la maintenance 220€ jusqu'à la fin de l'adhésion à la compétence optionnelle « SAGE ». Cette contribution est revalorisable selon le tableau annuel des contributions SIEL-TE et sera inscrite au compte 6554.

Le montant prévisionnel pour l'installation du système de télégestion sur ce site s'élève à **400 €HT** (montant estimatif, la cotisation se fera sur le montant réel des travaux).